



URBANISME

Modification d'antennes relais sur la commune

Publié le 16 septembre 2022

Vous trouverez dans ce dossier d'information élaboré et transmis conformément à la LOI n°2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques (publiée au JORF n°0034 du 10 février 2015), les réponses aux éventuelles question que vous pourriez vous poser : ce qui est à l'origine de ce projet, les étapes qui vont conduire à sa réalisation et les données techniques de l'installation.